Michel de Broux Simon Lardinois Victor Lecomte

$\begin{array}{c} \textbf{Choix des extensions} \\ \text{LSINF1225} \\ \text{Groupe V} \end{array}$

Charles Momin Valentin Rombouts Harold Somers

1. Recherche avancée:

2. Produits composés:

Appelée « restaurant » dans le cahier des charges, cette extension consiste à gérer des consommations composées de plusieurs ingrédients, comme des cocktails. Par exemple, un mazout peut utiliser 17 cl de bière et 8 cl de Coca-Cola. Cette extension peut être facilement étendue à de la petite restauration.